



CHAMPIONNAT REGIONAL PAR EQUIPES GAM

Samedi 7 mars 2009

Gymnase Hunebelle 2 - Place Jules Hunebelle
92140 CLAMART

version du 18/02

MATIN

1er Tour	Division critérium BENJAMINS MINIMES					
Appel 8H00	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE
Début 9H00	GYMNASTIQUE ELANCOURT MAUREPAS	LA CELLE ST CLOUD GYMNASTIQUE	UNION SPORTIVE de SARTROUVILLE			

2ème tour	Division critérium BENJAMINS MINIMES					
Appel 9H30	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE
Début 10H30	ALBONAISE FRANCONVILLE	CLAMART GYMNASTIQUE	CLUB OMNISPORTS de COURCOURONNES	GYM AGRES VELIZY	CLUB GYMNIQUE D'ERMONT	C.O.M. ARGENTEUIL

PALMARES : 12H15

REUNION DU JURY :	8H00	<u>Jugement des 2 tours obligatoire</u>
1 juge par club		Responsable du jury : Thomas GAGNIERE (06 21 40 42 72)
Amende pour absence de juge : 150 €		Les juges devront être en tenue (chemise et veste obligatoire) Chaussons ou chaussures d'intérieur obligatoire

FORFAITS :

En cas de forfait, erreur ou omission :
Prévenir d'urgence Taleb HAMMAMI : talebsz@yahoo.fr
Engagements : **26 € par équipe** (chèque à l'ordre du CRIFO)

La présentation de la licence est obligatoire pour les gymnastes, les juges et les entraîneurs. (Non présentation : amende 8€)

Repas du samedi et dimanche midi à réserver par mail* : clamart-gymnastique@wanadoo.fr ou au 01 46 38 95 08
*** au plus tard le 05 mars**



CHAMPIONNAT REGIONAL PAR EQUIPES GAM

Samedi 07 mars 2009

Gymnase Hunebelle 2 - Place Jules Hunebelle
92140 CLAMART

version du 18/02

PLATEAU A

1er Tour	DIR LIBRE					
Appel 12H45	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE
Début 13H45	ALBONAISE FRANCONVILLE 2	LA CELLE ST CLOUD GYMNASTIQUE 2	ENTENTE SPORTIVE VERSAILLAISE	E.S.G. GUYANCOURT		

2ème tour	DIR LIBRE						
Appel 14H45	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE	REPOS
Début 15H45	C.S.M.G. EPINAY /S SENART	GYMNASTIQUE ELANCOURT MAUREPAS	O.G.C. VILLEPREUX	CLAMART GYMNASTIQUE	LA VIGILANTE de DEUIL la BARRE	ALBONAISE FRANCONVILLE 1	LA CELLE ST CLOUD GYMNASTIQUE 1

PALMARES : 18H15

PLATEAU B

1er tour	Division critérium M/C et BENJAMINS						
Appel 12H30	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE	REPOS
Début 13H30	ALBONAISE FRANCONVILLE Benjamins équipe 1	A.L.C.E. ANTONY Benjamins	RAMBOUILLET S. E. G. Benjamins	L.S.O. COLOMBES M/C	GYMNASTIQUE ELANCOURT MAUREPAS Benjamins	RAMBOUILLET S. E. G. M/C	ALBONAISE FRANCONVILLE Benjamins équipe 2

2ème tour	Division critérium M/C et BENJAMINS						
Appel 14H45	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE	REPOS
Début 15H45	GYM AGRES VELIZY Benjamins	CLUB GYMNIQUE D'ERMONT Benjamins	CLAMART GYMNASTIQUE Benjamins	CLAMART GYMNASTIQUE M/C	LA VIGILANTE de DEUIL la BARRE M/C	SPORTING CLUB de LIMOURS M/C	E.S.G. GUYANCOURT M/C

PALMARES : 18H15

3ème Tour	DIVISION NATIONALE					
Appel 17H30	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE
Début 18H30	CLAMART GYMNASTIQUE	ENTENTE SPORTIVE de NANTERRE	ENTENTE SPORTIVE VERSAILLAISE	E.G.S. de BURES S/YVETTE		

4ème Tour	DIVISION NATIONALE					
Appel 19H00	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE
Début 20H00	ALBONAISE FRANCONVILLE	LA CELLE ST CLOUD GYMNASTIQUE	CLUB GYMNIQUE de WISSOUS	ETOILE de MORSANG S/ORGE		

PALMARES : 21H45

REUNION DU JURY :

DC	12H30	Jugement des 2 tours obligatoire (12h30-18h00)	DC : 1 juge par club
DIR	12H30	Jugement des 2 tours obligatoire (12h30-18h00)	DIR libre : 1 juge par équipe niv. 2 min.
DN	17H30	Jugement des 2 tours obligatoire (17h30-21h30)	DN : 1 juge par club Niv 3 min.

Amende pour absence de juge : 150 €

Les juges devront être en tenue (chemise et veste obligatoire)

Chaussons ou chaussures d'intérieur obligatoire

Responsable du jury : Thomas GAGNIERE (06 21 40 42 72)

FORFAITS :

En cas de forfait, erreur ou omission :

Prévenir d'urgence Taleb HAMMAMI : talebsz@yahoo.fr

Engagements : 26 € par équipe (chèque à l'ordre du CRIFO)

La présentation de la licence est obligatoire pour les gymnastes, les juges et les entraîneurs. (Non présentation : amende 8€)

Repas du samedi et dimanche midi à réserver par mail* : clamart-gymnastique@wanadoo.fr ou au 01 46 38 95 08

* au plus tard le 05 mars



CHAMPIONNAT REGIONAL PAR EQUIPES GAM

Dimanche 8 mars 2009

Gymnase Hunebelle 2 - Place Jules Hunebelle
92140 CLAMART

version du 18/02

MATIN **PLATEAU A**

1er Tour		DIR BENJAMINS MINIMES					
Appel	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE	REPOS
8H00	L.S.O. COLOMBES	SOCIETE MUNICIPALE de PUTEAUX équipe 2	RAMBOUILLET S. E. G.	E.S.G. GUYANCOURT	SOCIETE MUNICIPALE de PUTEAUX équipe 1	CLUB GYMNIQUE des MUREAUX	
Début							
9H00							

2ème tour		DIR BENJAMINS MINIMES					
Appel	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE	REPOS
10H00	U.S.M. de MALAKOFF	L.S.O. COLOMBES	U.A.S. ST CLOUD	C.O.M. ARGENTEUIL	UNION SPORTIVE de SARTROUVILLE	GYMNASTIQUE ACHEROISE	
Début							
11H00							

APRES MIDI

3ème Tour		DIR BENJAMINS MINIMES					
Appel	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE	REPOS
13H00	ENTENTE SPORTIVE VERSAILLAISE	SOCIETE de GYMNASTIQUE le CHESNAY	LA CELLE ST CLOUD GYMNASTIQUE	CLUB OMNISPORTS de COURCOURONNES	A.L.C.E. ANTONY	CLUB GYMNIQUE de WISSOUS	
Début							
14H00							

4ème tour		DIR BENJAMINS MINIMES					
Appel	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE	REPOS
15H00	GYMNASTIQUE CLUB de MENECY	JEUNE SEVRIENNE	E.S.G. GUYANCOURT	CERGY'M CLUB	LA VIGILANTE de DEUIL la BARRE	GYM AGRES VELIZY	E.G.S. de BURES S/YVETTE
Début							
16H00							

PALMARES : 18H15

REUNION DU JURY :	8H00	Jugement des 4 tours obligatoire
1 juge par club		Responsable du jury : Thomas GAGNIERE (06 21 40 42 72)
Amende pour absence de juge : 150 €		Les juges devront être en tenue (chemise et veste obligatoire) Chaussons ou chaussures d'intérieur obligatoire

FORFAITS :

En cas de forfait, erreur ou omission :
Prévenir d'urgence Taleb HAMMAMI : talebsz@yahoo.fr
Engagements : **26 € par équipe** (chèque à l'ordre du CRIFO)

La présentation de la licence est obligatoire pour les gymnastes, les juges et les entraîneurs. (Non présentation : amende 8€)

Repas du samedi et dimanche midi à réserver par mail* : clamart-gymnastique@wanadoo.fr ou au 01 46 38 95 08
* **au plus tard le 05 mars**



CHAMPIONNAT REGIONAL PAR EQUIPES GAM

Dimanche 08 mars 2009

Gymnase Hunebelle 2 - Place Jules Hunebelle
92140 CLAMART

version du 18/02

MATIN **PLATEAU B**

1er Tour	DIR BENJAMINS					
Appel 8H00	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE
Début 9H00	C.S.M. EPINAY /S SENART	CLAMART GYMNASTIQUE équipe 2	E.G.R. LE PLESSIS ROBINSON	LA CELLE ST CLOUD GYMNASTIQUE équipe 1	LA CELLE ST CLOUD GYMNASTIQUE équipe 2	

2ème tour	DIR BENJAMINS					
Appel 10H00	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE
Début 11H00	TRICOLORE SPORTIVE de MASSY	ENTENTE SPORTIVE VERSAILLAISE	CLAMART GYMNASTIQUE équipe 1	SOCIETE de GYMNASTIQUE le CHESNAY	E.G.S. de BURES S/YVETTE	GYM AGRES VELIZY

PALMARES : 13H15

APRES MIDI

1er Tour	DIR Toutes Catégories					
Appel 13H00	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE
Début 14H00	ENTENTE SPORTIVE VERSAILLAISE	L.S.O. COLOMBES	ETOILE de MORSANG S/ORGE	SOCIETE MUNICIPALE de PUTEAUX	E.S.G. GUYANCOURT	

2ème tour	DIR Toutes Catégories					
Appel 15H00	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES	FIXE
Début 16H00	GYMNASTIQUE CLUB de MENECY	U.S.M. de MALAKOFF	RAMBOUILLET S. E. G.	SOCIETE de GYMNASTIQUE le CHESNAY	E.G.R. LE PLESSIS ROBINSON	ALBONAISE FRANCONVILLE

PALMARES : 18H15

REUNION DU JURY :	Benj : 8h00	Jugement des 2 tours obligatoire
	TC : 13h00	Jugement des 2 tours obligatoire
1 juge par équipe engagée		Responsable du jury : Thomas GAGNIERE (06 21 40 42 72)
Amende pour absence de juge : 150 €		Les juges devront être en tenue (chemise et veste obligatoire)
		Chaussons ou chaussures d'intérieur obligatoire

FORFAITS :

En cas de forfait, erreur ou omission :
Prévenir d'urgence Taleb HAMMAMI : talebsz@yahoo.fr
Engagements : **26 € par équipe** (chèque à l'ordre du CRIFO)

La présentation de la licence est obligatoire pour les gymnastes, les juges et les entraîneurs. (Non présentation : amende 8€)

Repas du samedi et dimanche midi à réserver par mail* : clamart-gymnastique@wanadoo.fr ou au 01 46 38 95 08
*** au plus tard le 05 mars**